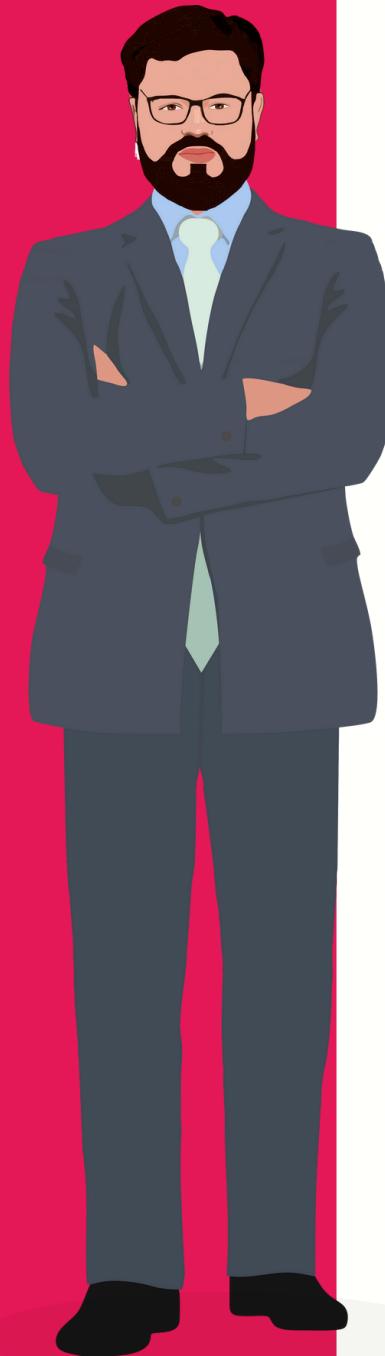


A La Réunion,
**3 travailleurs indépendants
sur 5 sont
des TI classiques (hors
autoentrepreneurs)**



A La Réunion, 3 travailleurs indépendants sur 5 sont des TI classiques (hors autoentrepreneurs)

Fin 2023, 56 575 travailleurs indépendants sont actifs à La Réunion. Ils restent majoritairement composés de travailleurs indépendants dits “classiques”, par opposition à ceux bénéficiant du statut d’autoentrepreneur.

Les TI classiques représentent ainsi

58 %
de l'ensemble TI → **32 764**
indépendants

Parmi les

23 811
autoentrepreneurs
restants

→ **71 %**

ont déclaré un chiffre d'affaires positif sur
l'année 2023 (nous les désignerons par
« AE économiquement actifs »)

Au national, sur les 4,6 millions de TI actifs : 42 % sont
des TI classiques et 68 % des AE restants sont
économiquement actifs.

Près de 1 travailleur indépendant sur 5 est également salarié dans le privé et/ou le public

(TI classiques et AE économiquement actifs uniquement)

À La Réunion

15 %

des travailleurs indépendants
sont également salariés
en 2023

Nous les désignerons par « TI polyactifs ».

L'ensemble polyactifs compte presqu'autant de TI classiques que d'AE économiquement actifs.
78 % ont un contrat dans le privé,
21 % dans le public, et le reste un « contrat mixte ».

Parmi les TI classiques, **11 %** sont également salariés en 2023
(soit 3 673 TI).



9 % dans le privé, près de **2 %** dans le public
et **le reste** avec un contrat mixte.

Au national, le taux de polyactivité des TI classiques = à **11 %** sur la même période.

22 % des AE économiquement actifs sont polyactifs en 2023
(soit 3 802 TI)



18 % dans le privé, un peu moins de **5 %** dans le public
et **le reste** avec un contrat mixte.

Au national, leur taux de polyactivité = à **29 %** sur la période.



Dans les activités de poste et de courrier, pratiquement 1 AE sur 2 est polyactif

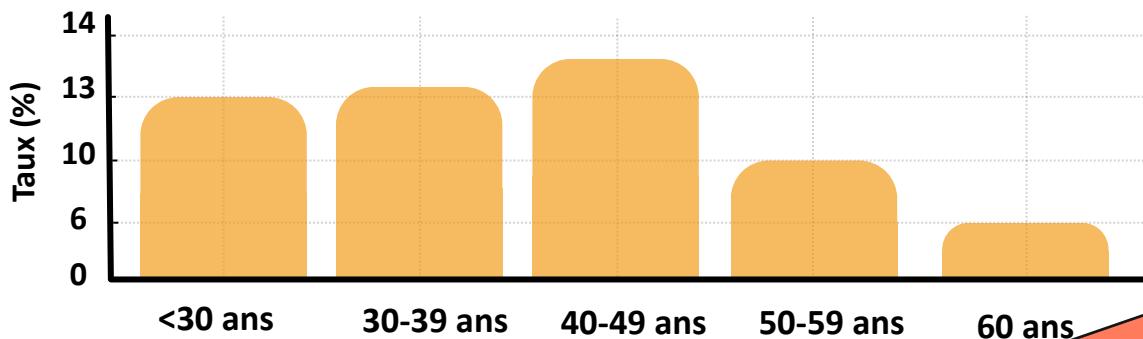
(essentiellement activités de livraison à domicile)

Chez les TI classiques, le taux de polyactivité est indifférent selon le sexe.

En effet, chez les femmes comme chez les hommes, ce taux s'établit à 11 %.

Polyactivité selon l'âge (%)

Le taux de polyactivité progresse légèrement avec l'âge jusqu'à 50 ans, et se réduit par la suite.



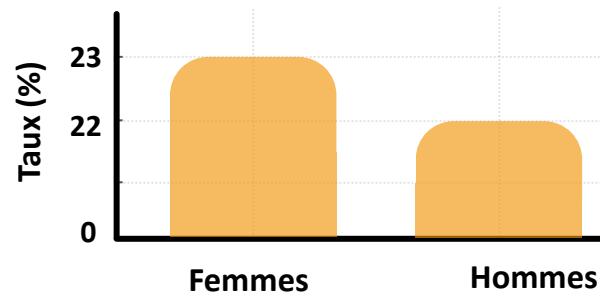
Au niveau sectoriel, le taux de polyactivité avoisine les 25 % dans les activités de conseil pour les affaires, mais aussi dans les autres activités de service administratif et de soutien (location de voitures, sécurité privée, etc.)

Les activités immobilières se distinguent également par un taux à 19 % en 2023.

Bien que fortement représentés parmi les TI classiques polyactifs, les TI dans la santé affichent un taux à 4 points inférieurs à la moyenne régionale de 11 % (soit un taux à 7 %).

Polyactivité selon le sexe (%)

AE économiquement actifs

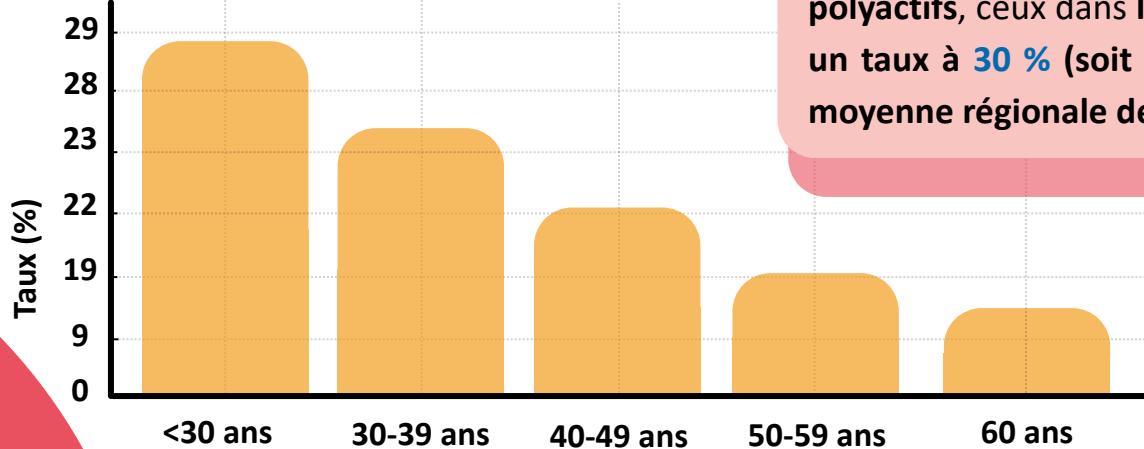


Au niveau sectoriel, le taux de polyactivité dépasse les (45 %) dans les activités de poste et de courrier (essentiellement dans les activités de livraison à domicile) suivies du secteur de la santé (32 %) et des activités d'arts, de spectacles et autres activités récréatives (32 %).

Fortement représentés parmi les AE polyactifs, ceux dans l'enseignement affichent un taux à 30 % (soit 8 points supérieurs à la moyenne régionale de 22 %).

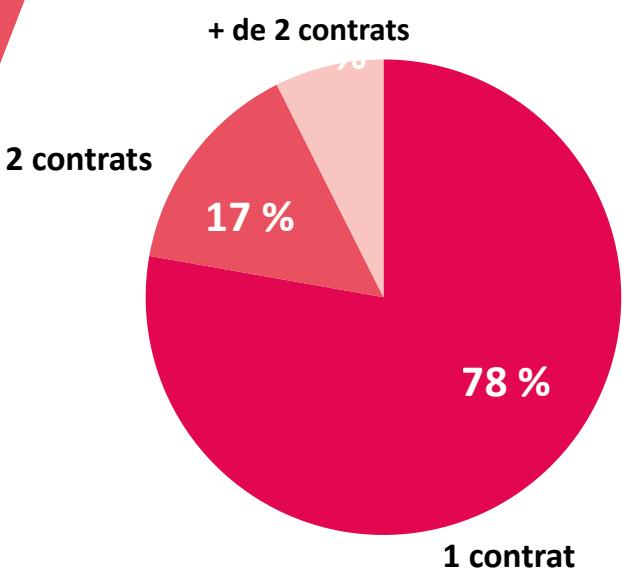
Polyactivité selon l'âge (%)

Le taux de polyactivité se réduit globalement avec l'âge



3 AE polyactifs sur 10 ont au moins deux contrats salariés en 2023

Sur les 3 673 TI classiques polyactifs :



Les TIC polyactifs ont effectué

1 357 h = 35 648 €

de travail en moyenne
dans le salariat

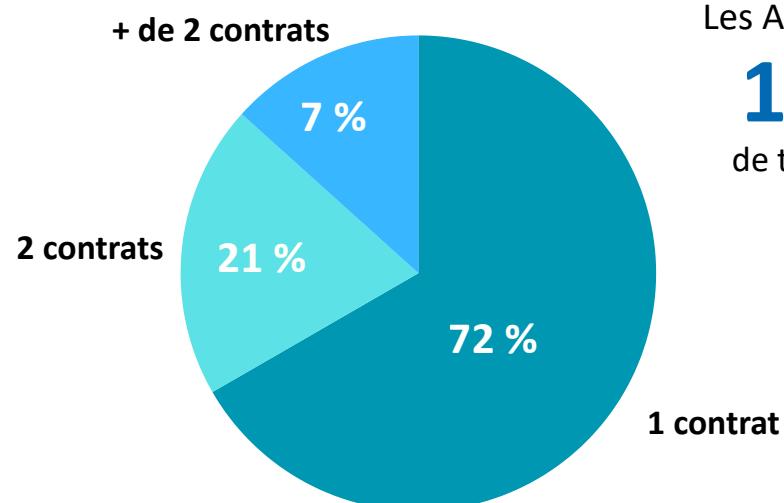
de salaire en moyenne

sur l'année.

Dans les secteurs où les TIC sont les plus polyactifs, près du trois-quarts d'entre eux sont mono-contrats, et près de 18 % ont deux contrats sur 2023.

(pour rappel : conseil pour les affaires, autres activités de service administratif et de soutien ainsi que les activités immobilières)

Sur les 3 802 AE économiquement actifs en 2023 :



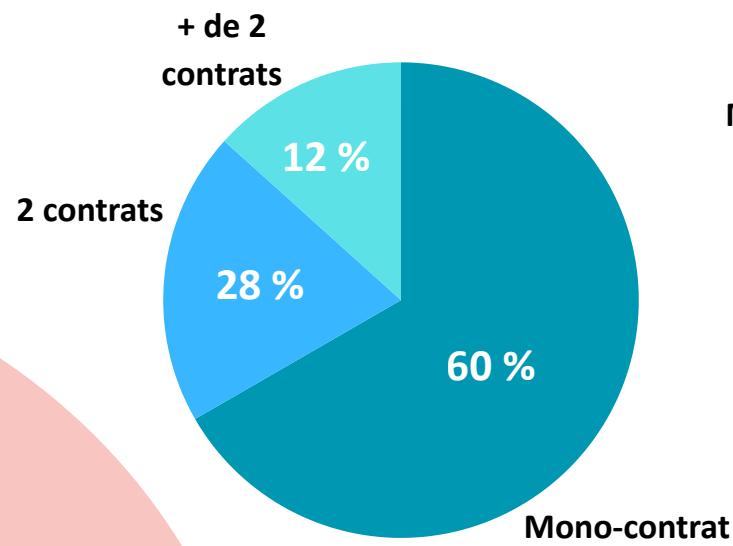
Les AE polyactifs ont effectué

1 283 h = 24 723 €

de travail en moyenne
en 2023

de salaire en moyenne
sur l'année.

Les activités de poste et de courrier :



La santé ainsi que les activités d'arts et de spectacle :

Mono-contrat

